

Grille de questionnement Agenda 21 / actions internationales

mardi 7 décembre 2010, par [Yveline Nicolas](#)

Cette grille de questionnement, utilisée pour l'étude sur les articulations entre les agendas 21 et l'action internationale des collectivités territoriales, peut également contribuer à servir de "check-list" pour évaluer le niveau de ces articulations au sein d'une collectivité.

Sommaire de cet article

- [Contexte et informations factuelles](#)
- [Processus d'articulation développement durable et coopération \(en cours ou prévu\)](#)
- [Gouvernance / partenariats](#)
- [Education au développement, à l'environnement et au développement durable](#)
- [Publications / expertise / valorisation](#)
- [Enseignements, questionnements, évolutions](#)

Grille de questionnements de l'étude

Contexte et informations factuelles

Dans quel contexte se situe aujourd'hui la collectivité en termes

- de coopération décentralisée (CD) ? (pays, projets concernés...)
- de développement durable (DD) (concertation, feuille de route, Agenda 21, plan Climat...)

Référence à des textes globaux (ex. : Stratégie nationale de développement durable ; objectifs du millénaire pour le développement...)

Orientations et objectifs

Domaines sectoriels

Partenariats institutionnels et société civile

Calendrier / programmations

Budget

Processus d'articulation développement durable et coopération (en cours ou prévu)

Quelles sont les grandes orientations stratégiques de l'agenda 21 ? (ou autre politique territoriale de développement durable)

Ces orientations prennent-elles compte la coopération et la solidarité internationale ? La diversité culturelle ? Le commerce équitable ? L'éducation au développement et à la solidarité internationale ? D'autres aspects liés à l'international ?

Quelles sont les principales interactions entre votre politique de développement durable, traduite notamment par l'Agenda 21 et celles de coopération décentralisée ?

Pouvez vous citer des actions qui portent le mieux ces articulations (actions phares par exemple) ?

Avez vous signé des engagements ? (ex. : Charte de la Coopération décentralisée pour le développement durable, la Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale...)

Faites vous mention des Objectifs du millénaire pour le développement ? Vous êtes vous fixé des objectifs concernant les OMD ? Dans quels domaines ?

Est ce que la collectivité utilise des démarches et méthodes de développement durable qui s'appliquent ou pourraient s'appliquer à la Coopération internationale :

- diagnostic territorial
- mécanismes de gouvernance
- de participation des acteurs des territoires
- critères d'appréciation et de sélection de projets au vu du développement durable (cadres créés par le ministère du développement durable, par ex.)
- outils de suivi, d'évaluation...
- indicateurs (environnement, social, économique, sociétal...)
- calculs d'émissions de gaz à effet de serre ; empreinte écologique... Quelles actions et projets menés par la collectivité sont les plus pertinentes et peuvent être cités au regard de ce croisement ou de cette articulation de politiques de développement durable et action internationale ?

Plan climat

Disposez-vous d'un plan climat ?

Celui-ci est-il pensé avec un volet Sud, si oui sur quoi porte-t-il ?

Dans le cadre de votre plan climat, avez-vous des projets de compensation, ceux-ci portent-ils sur des territoires partenaires de coopération décentralisée ? Envisagez vous d'en avoir ?

Gouvernance / partenariats

Quels services ont en charge

- la coopération internationale ?
- l'agenda 21 ou autre politique de développement durable ? Quelles sont leurs positions dans votre organigramme ?

Quelles sont les passerelles ? Est ce qu'il y a des lieux de concertation, d'articulation, de travail en commun des personnes élues ou techniques qui suivent le développement durable et la coopération décentralisée ?

Est-ce qu'il y a des lieux d'implication de la population, des dispositifs d'intégration des autres acteurs (associations, entreprises, recherche...) ? Y a-t-il des dispositifs qui concernent à la fois le développement durable et la coopération internationale ?

Y a-t-il des apports de collectivités et partenaires du Sud (ou d'autres pays européens) vers votre collectivité en termes de développement durable ?

Avez-vous travaillé avec des collectivités partenaires afin de faire émerger des politiques de développement durable sous forme d'agenda 21 ? Travaillez vous avec d'autres collectivités dans le monde qui ont des agendas 21 ou autres politiques territoriales de développement durable ?

Faites vous partie d'associations et réseaux nationaux et/ou internationaux concernant le développement durable et l'action internationale ? Animez vous de tels réseaux ?

Pensez vous que votre approche, votre pratique du développement durable au niveau territorial contribue ou pourrait contribuer à initier des projets de bonne gouvernance en coopération décentralisée ?

Est ce que des aspects de fonctionnement de vos institutions (domaines de compétences, décentralisation, évaluation, participation,...) ont des caractéristiques convergentes ou transposables à la mise en œuvre

d'actions de coopération internationale ?

De la même façon, est-ce que des mécanismes utilisés à l'international pourraient être utiles au niveau de votre territoire ? (Exemple : les objectifs du millénaire pour le développement, les critères d'efficacité de l'aide, les normes du commerce équitable...)

Intégrez-vous le genre (égalité femmes-hommes) dans vos approches de développement durable et de coopération internationale ?

Education au développement, à l'environnement et au développement durable

Avez-vous sur votre territoire des actions

- d'éducation au développement et à la solidarité internationale ?
- d'éducation à l'environnement et au développement durable ?

Des convergences existent-elles entre ces actions d'éducation ? Des partenaires et acteurs des territoires de coopération décentralisés sont-ils impliqués dans ces actions ? De telles actions d'éducation sont-elles menées également dans le territoire de coopération internationale ?

Publications / expertise / valorisation

Avez-vous publié des documents, des études sur des aspects de la thématique « développement durable et coopération décentralisée ? » Sont-ils publics, disponibles ?

Auriez-vous besoin d'outils méthodologiques sur développement durable et coopération internationale ?

Enseignements, questionnements, évolutions

D'après vous, l'agenda 21 est-il un outil d'articulation pertinent entre développement durable et coopération ?

Quels sont les autres outils pertinents ?

Y a-t-il pour vous une échelle de territoire particulièrement pertinente pour définir une politique de coopération décentralisée qui intègre le développement durable ?

Rencontrez-vous des contraintes, des difficultés pour articuler politiques territoriales de développement durable et actions de coopération décentralisée ?

Quels sont ou seraient d'après vous les avantages, les atouts, les leviers à encourager ?

Quels sont les enseignements que vous tirez de votre expérience du lien entre actions territoriales de développement durable et actions de coopération décentralisée ?

Quelles seraient vos propositions, conseils aux collectivités pour l'articulation entre le développement durable territorial et la coopération décentralisée ?

Pour l'avenir prévoyez-vous de nouveaux projets qui feront le lien entre développement durable et coopération internationale ? (projets sur le terrain, organisation interne, outils de gouvernance, formations, concertations...)